



# BRÈVES ÉCONOMIQUES DU CÔNE SUD DE BUENOS AIRES

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

N°20 – Mai 2022

## Zoom – Chili – La première ébauche de la nouvelle Constitution a été publiée après 10 mois de travail de l'Assemblée constituante

Au Chili, la période de rédaction du premier « brouillon » de la nouvelle Constitution vient de se terminer après plus de 10 mois de travail de l'Assemblée constituante et deux ans et demi après les troubles sociaux qui avaient conduit l'ancien président Sebastián Piñera (2018-2022) à accéder aux demandes d'élaboration d'une nouvelle loi fondamentale. Ainsi, un texte contenant 499 articles a été rendu public et envoyé à la commission d'harmonisation, qui a jusqu'au 13 juin pour s'assurer de la cohérence et de la clarté des articles. La nouvelle Constitution sera alors soumise à référendum le 4 septembre prochain. Il convient de remarquer que cette nouvelle Constitution définit avant tout le futur système politique chilien : le pays devrait ainsi maintenir un régime présidentiel, avec deux chambres pour la branche législative qui garderaient une compétence partagée dans certains domaines clés, notamment économiques, tels que la fiscalité et le processus budgétaire. Le Président devrait d'ailleurs perdre la faculté exclusive de proposer des lois sur les questions fiscales et budgétaires. Plus généralement, la politique budgétaire devrait être relativement impactée par le changement de paradigme, qui consiste à définir l'État chilien comme garant d'un certain nombre de droits sociaux – en lien avec la retraite, la santé et l'éducation, entre autres – et non plus comme un subsidiaire du secteur privé. De son côté, la politique monétaire devrait être plus autonome. En effet, les grandes lignes institutionnelles du pilotage monétaire ont été confirmées, telles que l'autonomie de la Banque centrale, avec comme principal objectif le contrôle de l'inflation. Ainsi, les « règles du jeu » macroéconomiques, mais aussi entrepreneuriales, notamment à travers les droits de propriété et du travail, devraient être globalement garanties. Quelques changements majeurs interviendront tout de même pour certains secteurs, notamment ceux liés à l'eau et aux mines. En effet, selon le projet de la nouvelle Constitution, l'eau ne sera plus privatisée et son utilisation devrait faire l'objet d'un contrôle réglementaire plus étroit grâce à des autorisations étatiques. Ces droits seront incessibles, intransmissibles et temporaires. Ils seront liés à l'usage qui a motivé leur octroi. Les autorisations seront assorties d'obligations spécifiques pour protéger la ressource et des causes pouvant conduire à leur expiration ou révocation. D'autres motifs, tels que la répartition et la disponibilité matérielle de l'eau, seront aussi pris en compte. En ce qui concerne le secteur minier, comme dans la Constitution actuelle, les ressources naturelles seront les propriétés inaliénables de l'État, mais les acteurs privés pourront les explorer. Le projet constitutionnel vient tout de même y ajouter des contraintes en termes de respect de l'environnement. Dans tous les cas, sur l'ensemble des thèmes abordés, notamment économiques, des lois et des réglementations devront encore être définis pour clarifier les articles, dans l'hypothèse où la nouvelle Constitution serait adoptée le 4 septembre. Pour l'instant, les sondages semblent indiquer une tendance vers le rejet de ce projet de Constitution, même si l'opinion publique peut encore très largement évoluer au cours des prochains mois. En effet, une part relativement importante de l'électorat est encore indécise. Dans le cas où le « non » l'emporterait, l'ancienne Constitution resterait en vigueur.

LE CHIFFRE À  
RETENIR

4

Nombre de mois avant  
le référendum sur la  
nouvelle Constitution

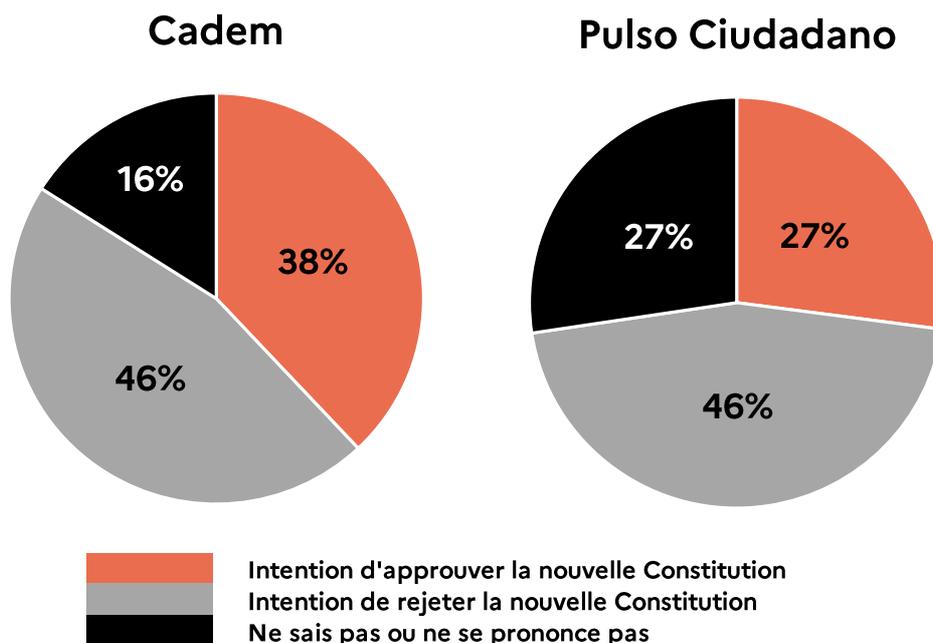
## Principaux indicateurs macroéconomiques

	Argentine	Chili	Paraguay	Uruguay
<b>Derniers chiffres annuels - 2021</b>				
Croissance du PIB réel	10,3%	11,7%	4,2%	4,4%
Inflation (fin de période)	50,9%	7,2%	6,8%	8,0%
Solde budgétaire (% du PIB)	-4,5%	-7,7%	-3,7%	-4,2%
Dettes publiques (% du PIB)	79,9%	36,3%	33,8%	73,3%
Solde courant (% du PIB)	1,4%	-6,6%	0,8%	-1,8%
Dettes extérieures (% du PIB)	55,0%	84,4%	49,9%	77,1%
<b>Prévisions et projections - 2022</b>				
Croissance du PIB réel - FMI	4,0%	1,5%	0,3%	3,9%
Croissance du PIB réel - Agents économiques	3,5%	1,5%	0,2%	4,2%
Inflation (fin de période) - Agents économiques	65,1%	8,9%	8,0%	8,5%
<b>Pour mémoire</b>				
PIB nominal de 2021 (Mds USD)	488,6	316,9	38,3	59,4
Population (millions)	46,2	19,8	7,5	3,6

Sources : FMI, Instituts statistiques nationaux, Banques centrales nationales, Our World in Data, SER Buenos Aires

## Graphique de la semaine

Chili – Derniers sondages (Cadem et Pulso Ciudadano – mai 2022) sur les intentions de vote lors du référendum sur la nouvelle Constitution du 4 septembre 2022



Sources : Cadem, Pulso Ciudadano, SER Buenos Aires

# ARGENTINE

## Évolution peu homogène de l'activité au 1<sup>er</sup> trimestre de 2022

En droite ligne avec les mauvais chiffres de la production industrielle (-1,9% sur un mois) et la construction (-4,9% sur un mois), l'activité a reculé de 0,7% sur un mois en mars, après +1,2% en février et -0,7% en janvier. En rythme annuel, l'activité a progressé de 4,8%, affichant un net ralentissement par rapport aux 8,5% enregistrés un mois plus tôt.

Ainsi, en cumulé sur le 1<sup>er</sup> trimestre de 2022, l'activité a crû de 6,1% sur un an, après 10,3% le trimestre précédent.

Parmi les secteurs ayant fortement progressé en rythme annuel, se trouvent le secteur de l'hôtellerie et de la restauration, avec une croissance exceptionnelle de 33,1%, grâce notamment au succès du programme public « *PreViaje* » visant à encourager le tourisme national. Le secteur a également bénéficié du retour du tourisme international, avec 322.800 visiteurs étrangers durant les trois premiers mois de l'année, soit une hausse spectaculaire de 611%. En 2021, seulement 211.100 visiteurs étrangers s'étaient rendus en Argentine.

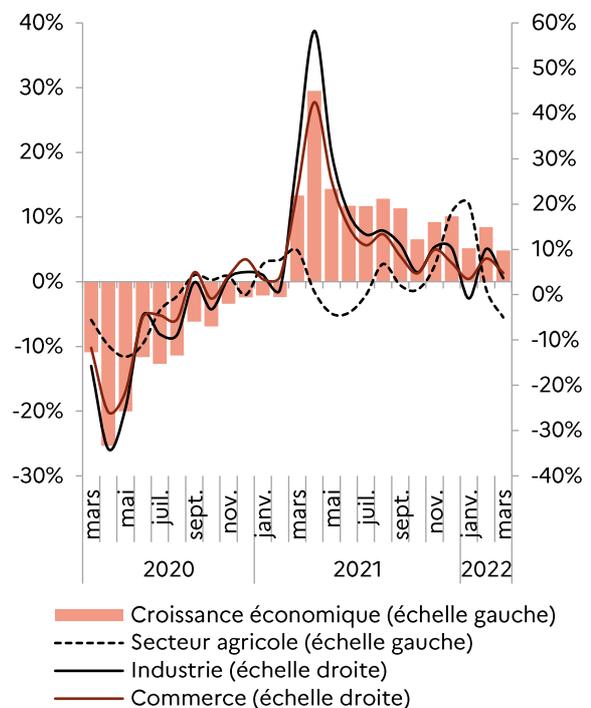
D'autres secteurs affichent également de bons résultats, comme les transports et les communications (+12,7%), l'activité minière (+12,1%) et le commerce (+4,8%).

L'industrie manufacturière a résisté, à 3,6% après 10,1% en février, continuant ainsi à reconstituer ses stocks, comme l'illustre le niveau record du taux d'utilisation des capacités installées (67,1 % en mars, après 64,3% en février et 57,9% en janvier). Pour

rappel, le taux d'utilisation des capacités installées est le plus élevé depuis le pic à 68,8% enregistré en novembre dernier. Avec un taux d'utilisation de 59,5%, le secteur automobile demeure cependant en dessous de la moyenne nationale.

Parmi les secteurs moins dynamiques, se trouvent l'intermédiation financière (+1,5% sur un an), la production d'électricité, de gaz et d'eau (+0,8% sur un an) et l'agriculture et l'élevage (-5,5% sur un an). Cette dernière pâtit des mauvaises conditions climatiques, mais aussi des mouvements sociaux (grèves dans les ports) et des tensions inflationnistes très marquées sur les produits alimentaires, réduisant d'autant plus le pouvoir d'achat des ménages.

**Croissance du PIB, du secteur agricole, de l'industrie et du commerce (glissement annuel)**



Sources : INDEC, SER Buenos Aires



Au cours des prochains mois, les agents économiques estiment ainsi que les facteurs baissiers resteront prégnants. En effet, la progression de l'indice des prix de gros en avril (+5,9% sur un mois, +51,9% sur un an) conforte les prévisions d'inflation comprises entre 65 et 70% en fin d'année. Dans ces conditions, le PIB argentin pourrait croître de seulement 3,5% en 2022 (versus 4% pour le FMI), avant de ralentir à 2% en 2023.

Le gouvernement cherche donc à dynamiser la demande intérieure en s'attachant, entre autres, à relancer les grands travaux dans les régions du Sud de l'Argentine. À ce titre, un Fonds pour le développement austral a été créé pour financer les investissements dans les infrastructures en Patagonie. Ce fonds, dont les contours n'ont pas encore été précisés, sera sous la tutelle du ministère de l'Économie et du ministère de l'Intérieur, en partenariat avec la Banque d'investissement et du commerce extérieur (BICE).

De manière générale, cette initiative va dans le sens des recommandations du FMI visant à accroître les investissements publics dans les projets structurants. À terme, la hausse de la demande agrégée et la modernisation des infrastructures pourrait ainsi réhausser la croissance potentielle du PIB argentin.

### **Focus sur le blé – Autorisation de commercialisation du blé OGM et lancement du « Plan Argentina 25MT » pour dynamiser la production**

Le 12 mai, le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Julián Domínguez, a autorisé la culture commerciale de variétés de blé transgénique dites HB4. L'Argentine est ainsi devenue le 1<sup>er</sup> pays au monde à autoriser la mise sur le marché d'un blé OGM. La culture de ces variétés était déjà autorisée

dans le pays, mais uniquement à des fins de recherche, sur près de 50.000 hectares. Un décret a été publié au Journal officiel et M. Domínguez en a fait l'annonce lors de l'inauguration du salon professionnel de la filière du blé, « A Todo Trigo ».

Ces variétés de blé sont porteuses d'un gène de tournesol censé les rendre tolérantes à la sécheresse. La société argentine Bioceres, qui les a développées, a déjà annoncé que les semences ne seront pas commercialisées durant la campagne 2022/2023 qui vient de débuter.

L'annonce du ministre Domínguez a fait l'effet d'une bombe parmi les représentants de la filière céréalière, très majoritairement opposés à cette mesure, qui est par ailleurs jugée dangereuse commercialement vis-à-vis de leurs marchés d'exportation. Aucun des pays clients de l'Argentine n'avait jusqu'ici approuvé la consommation de blé OGM, à l'exception du Brésil, seulement à l'état de farine. Mais, selon le gouvernement argentin, l'Australie et la Nouvelle-Zélande avaient pris la semaine antérieure des décisions similaires à celle de son voisin brésilien.

Le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche a aussi lancé le 11 mai, le « Plan Argentina 25MT » à travers la résolution n°113, afin de promouvoir la production durable, la transformation et l'exportation du blé et de ses dérivés. Ce plan prévoit une série de mesures pour développer la chaîne de production du blé, qui est composée d'environ 38.000 producteurs.

L'initiative a pour objectif d'atteindre un volume de production de blé de 25 millions de tonnes (Mt), un niveau jamais atteint dans l'histoire de l'Argentine, le record étant de 22,1 Mt durant la campagne 2021/2022.



Le plan fixe par ailleurs deux objectifs, à savoir (1) la transformation de 9 Mt de blé (contre 7,5 Mt en 2021) et (2) l'exportation de 16 Mt (contre 12,2 Mt exportées vers 46 pays en 2021, pour 3,5 Mds USD).

Le plan sera en vigueur durant les trois prochaines campagnes de blé. Il s'adresse aux producteurs dont les rendements des dernières campagnes n'ont pas dépassé la moyenne départementale. Une assistance technique est ainsi prévue afin qu'ils puissent améliorer la gestion de leurs cultures, mais aussi accroître leur rendement.

### **Nouveau programme de subvention au secteur de l'économie de la connaissance**

Avec la résolution n°308 publiée le 22 avril 2022, le ministère du Développement productif a lancé le 2<sup>ème</sup> programme de soutien aux projets du secteur de l'économie de la connaissance « *Programa Soluciona II* », à la suite de celui lancé en juillet 2020.

L'objectif du programme est d'octroyer des subventions jusqu'à 25 MARS (soit 212.000 EUR au taux officiel) afin de favoriser le développement du secteur de l'économie de la connaissance, mais aussi de diversifier la production et d'améliorer la compétitivité industrielle de l'Argentine à travers le développement, la mise en œuvre ou l'adoption de produits et services innovants.

Le programme vise en particulier à soutenir des projets qui portent sur des solutions technologiques innovantes, étant à des stades avancés de maturité et réalisés par des entreprises du secteur de l'économie de la connaissance. Il vise également à appuyer l'incorporation de nouvelles technologies et

activités de l'économie de la connaissance dans les secteurs industriels traditionnels.

Les bénéficiaires de ce programme sont à la fois les entreprises opérant dans le secteur de l'économie de la connaissance (définition établie par l'art. 2 de la loi n°27506) et celles actives dans le secteur industriel souhaitant mieux utiliser les nouvelles technologies. La date limite pour le dépôt des projets est fixée au 10 juin 2022.

## **CHILI**

### **Premiers signes de ralentissement de la croissance et de la consommation privée au 1<sup>er</sup> trimestre de 2022**

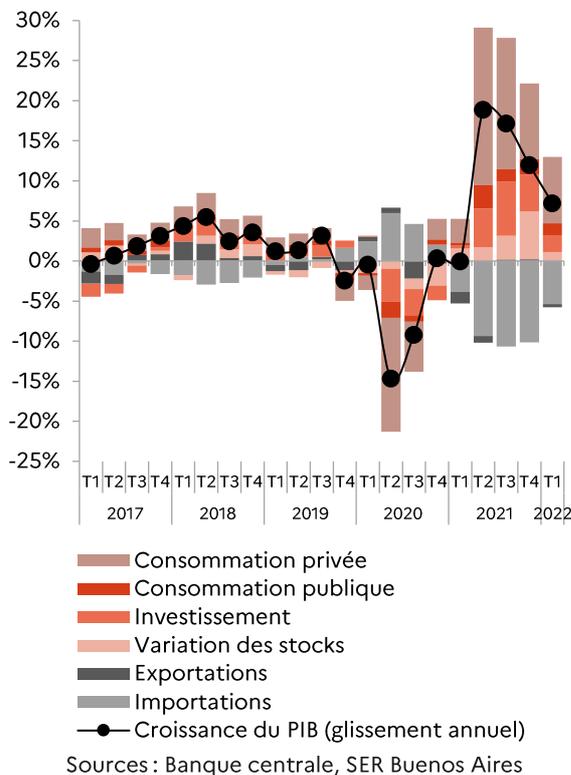
Selon les chiffres des comptes nationaux qui sont publiés trimestriellement par la Banque centrale, la croissance chilienne a confirmé son ralentissement au 1<sup>er</sup> trimestre de 2022.

En effet, l'activité économique a reculé de 0,8% en désaisonnalisé par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre de 2021. En glissement annuel, elle a crû de 7,2%, après 12,0% au 4<sup>ème</sup> trimestre de 2021, 17,2% au 3<sup>ème</sup> trimestre et 18,9% au 2<sup>ème</sup> trimestre. Ce résultat a été en partie influencé par le secteur minier, dont le PIB a reculé de 4,0%, tandis que le reste de l'économie a progressé de 9,1%.

Côté demande, au niveau national, elle a progressé de 13,0% sur un an au 1<sup>er</sup> trimestre de 2022, versus 22,9% au 4<sup>ème</sup> trimestre de 2021. Ce ralentissement a surtout trouvé son origine dans celui de l'investissement (8,8% contre 19,9%) et, dans une moindre mesure, dans celui de la consommation privée (13,9% contre 16,1%), tournée vers les services et les biens non durables, et enfin dans celui de la consommation publique (9,1% contre 11,0%).

S'agissant de la demande extérieure, elle a contribué négativement à la croissance. Les exportations ont diminué (-1,4% contre 0,6%), du fait d'une baisse des exportations de cuivre et de fruits. Les importations, bien qu'en décélération (17,5% contre 38,4%), sont restées élevées. Elles ont été portées par les achats de vêtements, de machines et équipements et de combustibles.

### Croissance du PIB et contributions des composantes de la demande



Côté offre, ce sont surtout les services, dont l'hôtellerie et la restauration (+41,6%) et les transports (+21,5%), ainsi que le commerce (+7,4%), qui ont porté la croissance. Malgré leur ralentissement, ils ont bénéficié de la saison touristique estivale et de la levée des restrictions sanitaires par rapport au même trimestre de 2021.

D'autres secteurs ont enregistré des taux de croissances plus modestes, à l'instar de la construction (+3,2%), mais également de l'industrie manufacturière (+1,0%). Certains ont même reculé. C'est le cas du secteur agricole (-4,7%), subissant les effets de la baisse de certaines productions, telles que celles du blé et du maïs, ou du secteur minier (-4,0%), qui a pâti de l'atonie du cuivre qui n'a pas été compensée par le dynamisme du lithium qui, de son côté, a profité d'une demande externe vigoureuse.

### Le ministère de l'Énergie présente un projet de loi visant à empêcher la hausse des factures d'électricité

Selon la Commission nationale de l'énergie (CNE), en raison de l'épuisement des fonds qui ont été alloués en 2019 au mécanisme de stabilisation des prix de l'énergie, les factures d'électricité pourraient augmenter de 40% au 2<sup>ème</sup> semestre de 2022.

Pour contenir cette hausse, le gouvernement a envoyé au Parlement un projet de loi qui vise à définir un « mécanisme transitoire de protection des clients » (MPC). Celui-ci cherche à empêcher la hausse des factures d'électricité en 2022 et à n'autoriser que des augmentations progressives au cours de la prochaine décennie.

Ce projet de loi instaurerait un principe de solidarité, puisque les gros consommateurs paieraient plus cher. De plus, les utilisateurs enregistrant une consommation mensuelle inférieure ou égale à 250 kWh seraient exemptés de la redevance.

Le projet de loi vise aussi à créer un fonds indépendant de stabilisation des urgences énergétiques, limité à 2 Md USD. Il sera géré par le coordinateur du réseau de la CNE. Son



financement se fera à travers une redevance qui sera également différenciée par niveau de consommation afin que ceux utilisant le plus le système électrique soient ceux qui contribuent le plus.

Le fonds prévoit d'augmenter légèrement les tarifs d'électricité en établissant une surtaxe comprise entre 0,82 et 2,5 pesos par kWh en fonction de la consommation (sauf pour les utilisateurs de moins de 250 kWh par mois). Des fonds seront par conséquent accumulés pour stabiliser les prix de l'énergie à long terme, conformément aux règles fixées par la CNE. De plus, pendant les périodes au cours desquelles un déficit de production pourrait survenir dans le système électrique donnant lieu, par conséquent, à la publication de décrets de rationnement, des remises devraient s'appliquer pour encourager les économies de consommation.

L'objectif de ces mesures reste en premier lieu de protéger les ménages ayant une consommation d'électricité comprise entre 200 et 250 kWh par mois.

## PARAGUAY

### Prévisions des agents économiques : inflation à la hausse, croissance à la baisse

En dépit du resserrement monétaire graduel depuis le 2<sup>ème</sup> semestre de 2021, les tensions inflationnistes sont restées fortes en avril sous les effets de l'inertie et de la hausse des prix alimentaires et énergétiques. À cette date, les prix ont augmenté de 1,5% sur un mois et de 11,8% sur un an, dépassant le record de mars (de, respectivement, +0,8% et +10,1%).

Alors qu'un tassement des prix est observé sur certaines catégories de produits, dont ceux issus de l'élevage (-2,8% pour la viande de porc, +0,4% pour la viande de bœuf), les poussées inflationnistes s'intensifient pour les autres biens, en particulier pour les huiles (+8,7%), les carburants (+11,9%) et les œufs (+13,4%).

Face à la persistance des tensions sur les prix, le président Mario Abdo Benítez a ratifié, mi-avril, le projet de loi permettant de verser une subvention à l'entreprise publique Petropar afin de contenir la hausse du prix des carburants. De leur côté, les autorités monétaires ont relevé, fin avril, le taux directeur de 50 points de base pour l'établir à 6,75%.

De manière générale, l'attitude de la Banque centrale joue un rôle déterminant pour ancrer les anticipations. En cas d'érosion de la crédibilité de la politique monétaire, les agents économiques pourraient relever leurs prévisions sur les prix, jugeant que l'inflation n'est pas transitoire mais plutôt inscrite dans le temps long. Ces changements viendraient alors nourrir la spirale inflationniste.

À cet égard, l'enquête de la Banque centrale publiée à la mi-mai, relève une prévision d'inflation des agents économiques à 8% en 2022 (+1 point de pourcentage par rapport à l'enquête d'avril) et 5% en 2023. Sur l'horizon de la politique monétaire, compris entre 18 et 24 mois, l'inflation retomberait à 4,8%, soit proche de la cible de 4%.

Les agents économiques s'attendent en effet à la poursuite du resserrement monétaire, par le biais de hausses ponctuelles et limitées du taux d'intérêt (passage à 7% en mai puis 7,25% en fin d'année).



Ainsi, cette décision de la Banque centrale pèserait sur l'activité économique, qui est déjà très pénalisée par les aléas climatiques et le tassement de la demande en Chine du fait de sa politique « zéro Covid », en plus du ralentissement du secteur immobilier. Dans ces conditions, la croissance serait atone en 2022 (prévisions des agents économiques à +0,2%) avant de rebondir à nouveau en 2023 (prévisions à 4%).

## URUGUAY

### **Le gouvernement annonce de nouvelles mesures budgétaires pour limiter les effets de l'inflation, alors que la politique monétaire poursuit son resserrement**

En début de semaine, le gouvernement a annoncé un nouveau paquet de mesures pour limiter les tensions inflationnistes qui se sont aggravées avec la guerre en Ukraine.

Ce paquet, dont le coût est estimé entre 40 et 50 MUSD (0,07 à 0,08% du PIB), vient compléter d'autres mesures annoncées il y a quelques semaines, comme les hausses, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022, de 2% des salaires du secteur public et de 3% des retraites. Le gouvernement avait également appelé à de nouvelles négociations salariales au sein du secteur privé.

Le paquet de mesures prévoit tout d'abord de renforcer les dispositifs en faveur d'un million d'Uruguayens les plus vulnérables. Il comprend ainsi une augmentation de 4% des transferts monétaires qui leur sont destinés, mais aussi des baisses de TVA pour certains produits. De plus, leurs tarifs de gaz seront abaissés de 50% jusqu'à fin septembre 2022,

tandis que les prix du gaz seront gelés jusqu'à cette date.

Le gouvernement prévoit aussi l'extension des mesures qui sont en faveur de l'emploi, puisqu'il vise à généraliser le dispositif d'un transfert monétaire qui est complémentaire au salaire et temporaire afin de favoriser l'emploi de populations cibles (comme les femmes, les jeunes et les seniors). Ainsi, l'État contribuera jusqu'à 5.000 UYU (117 EUR) par mois pendant quatre mois aux salaires des travailleurs âgés de 30 à 44 ans embauchés à temps plein et qui n'ont pas eu d'emploi formel au cours des six derniers mois.

Enfin, le paquet de mesures introduit une série d'ajustements sur le plan commercial. Les droits de douane sur les importations de farine de blé en provenance des pays en dehors du Mercosur, jusqu'ici fixés à 12%, seront éliminés. Pour celles en provenance d'Argentine, les droits passeront de 12 à 6%.

Par ailleurs, les droits sur les importations d'huiles de soja et de tournesol venant des pays en dehors du Mercosur, jusqu'ici fixés à 21%, seront aussi éliminés. Pour celles en provenance d'Argentine, les droits passeront de 16 à 8%. Les contrôles à la douane des produits alimentaires, qui sont effectués par le Laboratoire technologique de l'Uruguay (LATU), seront rationalisés pour diminuer les coûts, et la taxe sur les importations de ces produits, qui est appliquée par le laboratoire, passera, à partir du 1<sup>er</sup> juin, de 1,5% (plus la TVA) à 0,5% (plus la TVA).

Il convient aussi de noter que si la politique budgétaire est contrainte à quelques efforts, la politique monétaire, de son côté, poursuit son resserrement. La Banque centrale a de nouveau relevé son taux d'intérêt directeur de 75 points de base (pdb) pour le porter à 9,25% (contre 4,5% en août 2021 au début du

resserrement monétaire). Au moins deux hausses de 50 pdb sont prévues pour les deux prochaines réunions (en juillet et en août), avec pour objectif de faire converger l'inflation (anticipations des agents de 8,5% en fin de période pour 2022) vers la bande cible (3-7% actuellement et 3-6% à partir de septembre 2022).

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)



Responsable de la publication : Jean-François Michel,  
Service économique régional de Buenos Aires, Ambassade de France en Argentine

Rédacteurs : SER de Buenos Aires, SE de Santiago

Pour s'abonner :  
Compte Twitter :

[samuel.adjutor@dgtresor.gouv.fr](mailto:samuel.adjutor@dgtresor.gouv.fr)  
[@TresorArgentina](https://twitter.com/TresorArgentina)